

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 SEPTEMBRE 2021



Avenues Pierre Abelin & Robert Schuman VERS UN NOUVEAU VISAGE

Le quai Alsace-Lorraine transformé

Journées du patrimoine

Vélo Swing et petits pois

18 mois en
30 actions


ville-chatellerault.fr



AGE D'OR
services



LA VIE CHEZ VOUS.

AGE D'OR RECRUTE



Découvrez notre service de livraison de repas à domicile

OFFRE DECOUVERTE

La première semaine **GRATUITE !!**

Pour toute souscription minimum à 2 mois au service livraison de repas*

*Offre valable jusqu'au 31/03/2022 dans la limite de 7 repas par foyer



ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT



Crédit d'impôt* 50%

*cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et à la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.



Accompagnement



Entretien du domicile



Assistance à la personne



Votre agence de CHATELLERAULT

32 Square Gambetta, 86100 Châtellerault,

Contactez au **05.67.08.67.00**



Art & Fenêtres

EXPERTS STORISTES agréés Soliso

FENÊTRES PORTES VOLETS PORTAILS STORES

**JUSQU'AU
15 OCTOBRE**

-15%

SUR TOUTE LA GAMME

voir conditions en magasin



FUTURODIFF

05 49 02 60 41

CHÂTELLERAULT SUD

22 rue de Nerpuy - NAINTRÉ



Avenues Pierre Abelin et Robert Schuman... un nouveau visage pour la ville !

Le réaménagement des avenues Pierre Abelin et Robert Schuman est un projet structurant, à plus d'un titre.

Il s'agit de l'artère principale nord-sud de la ville, faisant la jonction entre le quartier d'Ozon et l'hyper-centre. 10 800 véhicules y circulent chaque jour. C'est donc aussi un élément important de l'image de la ville, et peut-être pour les 25 ou 30 ans à venir ! La voirie, cela peut être esthétique.

Ils'agit également de combiner des usages différents : automobile, deux-roues, piétons...

Presque 30000 m² d'espaces publics seront repensés et recomposés. Les travaux devraient débuter début 2022.

Les choix d'aménagement ont privilégié les options suivantes :

- création de pistes cyclables (avec jonction possible vers le boulevard Paul Painlevé),
- réduction, en corollaire, de l'emprise vouée à la circulation automobile,
- végétalisation de l'axe (avec de nombreuses plantations nouvelles),
- amélioration de l'éclairage public, moins énergivore.

Enfin, le projet a été conçu et ajusté en fonction des suggestions des utilisateurs : commerçants, riverains, cyclistes, forces de l'ordre, bailleurs sociaux... un mode « *participatif* » absolument indispensable, vu l'ampleur du projet !

Jean Pierre Abelin
Maire de Châtelleraudais,
Président de Grand Châtelleraudais

Accords Majeurs

Gilles Lambert
Réparateur de Pianos & d'Accordéons
Cours de Piano & d'Accordéon
RDV : **06 13 46 68 42**
Expertises - Aide à l'achat - Devis
Pianos numériques : **CASIO**
Restauration toutes marques.
Accords.
Installation de systèmes silencieux et régulateurs d'hygrométrie

Châtelleraudais
05 49 85 08 08  **accordsmajeurs86**
www.accords-majeurs86.fr **contact@accords-majeurs.com**

Les cafés des thés

Torréfaction artisanale
Cafés - Thés - Épicerie Fine
Idées cadeaux - Compositions gourmandes

Grâce à votre fidélité nous avons créé un nouvel espace
Venez le découvrir !

Philippe CHAUSSEPIED
20 Avenue Louis Ripault - 86100 Châtelleraudais
06.30.49.55.00
lescafesdesthes@gmail.com
du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraudais - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac 86106 Châtelleraudais Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Caroline Matton, directrice
Rédaction en chef : Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Marie-Julie Meyssan, Héléne de Montaignac, Marine Nauléau, Valentine Schira, Héléne Bannier - **Photos :** Ibooo Création, Nicolas Mahu - **Illustrations :** L'œil mobile
Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06 - **Impression :** Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraudais

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatelleraudais.fr

Le quai Alsace-Lorraine transformé

Cette rentrée, le quai Alsace-Lorraine offre un tout nouveau visage, entre le pont Henri IV et la rue de Verdun. Du côté des immeubles, le trottoir a été élargi pour offrir un passage confortable. Les riverains, qui le souhaitent, disposent d'un espace de terre pour végétaliser la façade de leur logement. Côté circulation, le double sens a été maintenu et 2 arrêts de bus sont aménagés en face à face. Les travaux du projet Bords de Vienne vont désormais se poursuivre sur **la partie basse du quai**, qui deviendra un chemin doux paysager, jusqu'au pré de l'Assesseur. **Des fouilles archéologiques** sont programmées à partir du mercredi 15 septembre. Selon le diagnostic rendu, la deuxième phase de travaux pourrait s'engager dès novembre, avec une livraison prévue pour l'été 2022. Sur le pont Henri IV, le chantier de réfection programmé par le département de la Vienne débutera en octobre, par la partie réseaux.



Lors du chantier cet été

Jazzellerault : cocktail musical métissé



Keyon Harrold

© Deneka Peniston

La 28^e édition de Jazzellerault aura lieu du **mardi 19 au samedi 23 octobre** au complexe culturel de l'Angelarde. C'est le moment de réserver ses places : la billetterie s'ouvre début septembre sur festival-jazzellerault.fr et les places sont à retirer à partir de la mi-septembre. Au programme de l'évènement : **5 soirées offriront un cocktail musical métissé**. Le festival fera vibrer le jazz au-delà des frontières du genre en flirtant avec bossa nova, soul, funk ou encore électro.

Mardi 19 octobre, **Stacey Kent** distillera la calme intensité vocale qui constitue sa signature. **Keyon Harrold**, virtuose de la trompette qui a accompagné des stars comme Rihanna, Jay-Z et Eminem, sera sur scène mercredi 20 octobre. L'incandescente **Flavia Coelho** et ses musiciens offriront une formule inédite, spécialement imaginée pour Jazzellerault, en ajoutant des cuivres, jeudi 21 octobre. Les trublions de **Nojazz**, régaleurs de tympanes, exploreront les contrées de l'électro-jazz-world vendredi 22 octobre. Jazzellerault se terminera en beauté avec une soirée exceptionnelle, gratuite, avec le **big band Michel Delage et** le chanteur **Sanseverino**.

> LES BRÈVES



MESURES COVID19
Informez-vous sur place
ou sur ville-chatellerault.fr

L'OFFICE DE TOURISME RECONNU DANS L'EXCELLENCE

L'office de tourisme de Grand Châtelleraut gravit une marche supplémentaire après l'obtention de la marque Qualité Tourisme. La structure vient d'être classée en catégorie 1 des offices de tourisme. Il s'agit de la plus haute distinction du genre, gage d'un accueil d'excellence et qui permet d'accéder au classement en station de tourisme.

SALON MAISON & DÉCO

Du vendredi 24 au dimanche 26 septembre, le salon Maison & Déco investit le parc des expositions du Chillou. Près de 130 professionnels distilleront leurs conseils et bonnes idées dans les domaines de l'aménagement intérieur, de l'isolation, des menuiseries ou encore des piscines et vérandas. leopro.fr

NOUVELLES DESSERTES TER

Il y a du plus côté TER. Deux nouveaux horaires de desserte de Châtelleraut sont mis en place par la SNCF :

- Le matin à 8h13 dans le sens Tours-Poitiers
- L'après-midi à 15h23 dans le sens Poitiers-Tours

Ces horaires supplémentaires répondent à une demande collective au bénéfice des travailleurs pendulaires utilisateurs du train. Elle est co-financée par Grand Châtelleraut, Grand Poitiers, les régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Journées du patrimoine : le service de l'Inventaire à l'honneur



MESURES COVID19
Informez-vous sur place
ou sur ville-chatelleraut.fr



Le couloir de la Manu livrera ses secrets.

Lors des journées européennes du patrimoine (JEP), **du vendredi 17 au dimanche 19 septembre**, de nombreux rendez-vous sont proposés aux curieux. Cette édition sera notamment l'occasion, à Châtelleraut, de mettre à l'honneur le service de l'Inventaire, composé de 2 chercheurs, qui recense tous les trésors du patrimoine de l'agglomération. « *L'un de leurs outils est la photographie*, explique Emmanuelle Plumet, responsable du service Patrimoine Pays d'art et d'histoire de Grand Châtelleraut. *Une exposition d'une trentaine de leurs photos à l'hôtel Sully présentera leur travail et mettra en valeur le patrimoine local* ». L'exposition *Mémoires photographiques* est aussi une façon de faire vivre ce bel hôtel particulier de la fin du 16^e siècle, qui accueillera le service Pays d'art et d'histoire en 2022.

Couloir de tir, théâtre...

Au-delà de cette nouveauté, ne manquez pas les multiples rendez-vous des JEP, tels que la visite du couloir de tir de la Manu, celle de l'hôtel de ville et celle du théâtre Blossac. Le Grand Atelier, les archives de l'armement et certains monuments privés seront également ouverts au public.

Projection inédite

Un autre rendez-vous original sera la projection, vendredi 17 septembre à 20h au Loft Cinémas, du documentaire *Les guetteurs de vent* consacré à la restauration de la Tour de Marmande, à Vellèches.



INFOS EN +

Quid de la restauration de l'église Saint-Jacques ?

Le top départ de la restauration d'une partie de l'église Saint-Jacques est ajourné à début 2022 en raison de la situation sanitaire. Lors des JEP, il sera possible d'en apprendre plus sur cet édifice lors de 2 rendez-vous. Samedi 18 septembre à 10h, une conférence à l'Hôtel Sully abordera l'étude du chemin de croix d'Honoré Hivonnait réalisé en 1854. Le même jour à 18h, l'église Saint-Jacques s'animera grâce à un concert de carillon suivi d'un moment de partage avec les membres du service Pays d'art et d'histoire.

Erratum : une erreur s'est glissée dans le À l'affiche de septembre. Un temps convivial est bien proposé à l'Hôtel Sully dans le cadre des JEP, mais sans lien avec une inauguration.

VMH Énergies : de l'énergie positive à revendre



Jean-Pierre Abelin, Florence Jardin, présidente de Grand Poitiers et Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, ont visité l'entreprise.

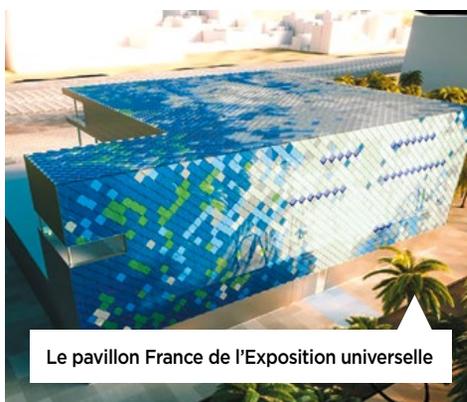


VMH Énergies emploie 44 collaborateurs.

À quelques jours du coup d'envoi de l'exposition universelle aux Émirats arabes unis et de l'inauguration du pavillon France, zoom sur une entreprise châtelleraudaise qui a mis sa pierre à l'édifice.

C'est un ensemble architectural spectaculaire couvert de tuiles solaires formant un paysage digne d'une toile de Claude Monet. Au-delà de l'esthétisme, le pavillon France reflète le savoir-faire industriel tricolore... et châtelleraudais ! En effet, ses 3800 tuiles solaires conçues par Akuo Energy ont été fabriquées par VMH Énergies. Elles participent à la quasi-autosuffisance du bâtiment de 5000 m² construit en plein désert.

Si VMH Énergies est spécialisée dans la production de modules photovoltaïques,



Le pavillon France de l'Exposition universelle

l'une de ses particularités est de réaliser, au-delà des standards, des éléments très spécifiques. Elle est par exemple la cheville ouvrière de la route solaire pour Bouygues Colas. L'innovation est revue et corrigée pour intégrer des leds dans la chaussée pour créer

une signalisation dynamique pour optimiser les infrastructures et guider les mobilités. Encore, elle assemble des containers de stockage d'énergie pour Akuo Energy et des modules thermovoltaïques Cogen'Air pour Base Innovation.

VMH Énergies a breveté une centrale photovoltaïque mobile. Hugues Vendrand, directeur : « Il s'agit d'un système de production d'énergie modulable pour l'autoconsommation, la consommation partagée ou la revente d'énergie. Il est pré-assemblé en usine pour se déployer et se raccorder en quelques jours. Il peut être déplacé aisément, afin d'exploiter temporairement des terrains ou des zones d'activité. » Après le site de Laumont à Naintré avec Grand Châtelleraut ou l'Unité de Production Culinaire à Châtelleraut, l'entreprise installe actuellement une centrale mobile de ce type à l'arrière de son usine.

> LES BRÈVES

Arco recrute 50 collaborateurs

Le maroquinier haut de gamme Arco recherche de nouveaux collaborateurs pour exercer des métiers variés. 50 postes sont à pourvoir en intérim, pouvant déboucher sur des CDI, pour accompagner l'entreprise dans le développement de son activité. Vous aimez le travail manuel, disposez d'une vraie habileté de vos mains ? Vous êtes à la recherche d'une nouvelle aventure professionnelle ? L'entreprise recrute des personnes en reprise d'emploi, en reconversion professionnelle et forme les débutants, sur 8 semaines en interne, notamment au piquage, à la couture ou à la teinture. Les candidatures sont à adresser à emploi@arco86.fr

T'es dans la place ?

« Ici on recrute, on développe, on s'épanouit » : c'est le slogan de la plateforme pplace.fr dédiée à l'attractivité du territoire de la Vienne. Logement, formation, emploi : les clés pour s'installer et favoriser la mobilité professionnelle sont à portée de clic. Grand Châtelleraut est partenaire, aux côtés de Grand Poitiers, de l'IUMM et du Medef de la Vienne.



Avenues Pierre Abelin & Robert Schuman VERS UN NOUVEAU VISAGE

Des trottoirs agréables, 127 nouveaux arbres, 2 pistes cyclables. De la place Winston Churchill au giratoire du préfet Wiltzer en passant par la place Simone Veil, le scénario de réaménagement de l'artère Pierre Abelin - Robert Schuman est sur les rails.

Construite dans les années 1970 à l'ère du tout-voiture, cet axe voit défiler chaque jour 10800 véhicules. Sa physionomie, fortement dédiée aux usages motorisés, va s'adapter dans un avenir proche aux évolutions de la mobilité, gagner en esthétique.

La requalification à venir va offrir l'opportunité de sécuriser et de végétaliser la voie, de repenser l'éclairage public et le mobilier urbain.

Michel Fresneau, adjoint au maire
en charge de la voirie

Laurence Rabussier, adjointe au maire,
en charge de l'environnement

Stéphane Raynaud, maire délégué de Targé,
réfèrent pistes cyclables



« Le projet de recomposition de l'axe Pierre Abelin - Robert Schuman est un projet transversal. Il relève d'une vision globale destinée à améliorer les déplacements, le cadre de vie, la sécurité. Il s'inscrit également dans la série des rétrocessions de voies du département de la Vienne à la Ville, consécutive à la construction de la rocade.

Ce projet a été conçu avec la participation des commerçants, d'un panel de cyclistes, des forces de l'ordre et des bailleurs sociaux. Présenté à la population sur les marchés et au 4, il a fait l'objet d'ajustements en fonction des remarques des habitants.

La mise en œuvre de ce chantier prévue à l'automne 2021 est décalée de quelques mois. En effet, la Ville fait acte de candidature à un nouvel appel à projet national relatif aux continuités cyclables. Les lauréats seront connus en janvier 2022. Dès lors, nous serons prêts à lancer le chantier, sans le regret d'être passés à côté d'un soutien financier important ».

EN CHIFFRES

■ 29 400 m² d'espaces publics recomposés dont 7 660 m² d'espaces verts

■ 107 arbres plantés contre 75 abattus pour des raisons sanitaires

■ 78 mâts d'éclairage neufs installés

■ 1,2 million d'€ investis par la Ville de Châtelleraud, coût susceptible d'être financé à hauteur de 40 % maximum par l'État, dans le cadre de l'appel à projet du Fonds mobilités actives. Le département de la Vienne prend à sa charge la réfection de la couche de roulement.

UNE CIRCULATION REPENSÉE



© L'œil mobile

Action forte, l'emprise de la chaussée sera réduite au profit des mobilités douces. Les aménagements à venir vont améliorer la cohabitation des modes de transport, fluidifier et apaiser le trafic.

Les avenues Pierre Abelin et Robert Schuman font la jonction entre la plaine d'Ozon et le centre-ville. Elles forment aussi un trait d'union vers l'îlot de Laâge. Toutes deux constituent un axe majeur qu'il convient aujourd'hui d'adapter aux mobilités piétonnes et cyclables.

Sur la bonne piste

La création de cheminement pour les vélos s'inscrit dans le déploiement de nouvelles pistes cyclables. Il s'agit d'étoffer le réseau châtelleraudais existant, qui totalise 21 km d'aménagements dédiés à la petite reine. 2 pistes cyclables unidirectionnelles seront aménagées de part et d'autre de la chaussée sur une emprise de 2 m de large. Les adeptes de trottinettes ou de rollers pourront emprunter ces voies. Elles se distingueront de l'aire piétonne par une ligne de pavés, un marquage au sol et un revêtement contrasté. Place Simone Veil, une piste cyclable permettra de gagner l'avenue Paul Painlevé.

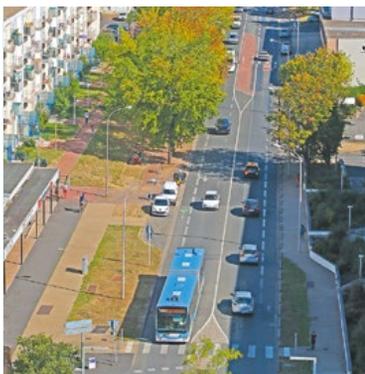
Réduire la voilure des voitures

La création de ces 2 pistes viendra réduire l'emprise vouée à la circulation automobile. Elle passera de 10,5 m à 6,50 m, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus que 2 voies au lieu de 3. Au niveau des 3 traversées piétonnes, des plateaux surélevés seront implantés.

Y'a pas l'feu !

Concrètement, les 2 carrefours à feux, situés au niveau du boulevard Aristide Briand et de la rue Jeanne d'Arc seront supprimés au profit de mini-giratoires. Un 3^e mini-giratoire sera créé au niveau de la rue Mozart afin de desservir le nord du quartier d'Ozon et la place Simone Veil. Le « tourne-à-gauche », source de risques et de ralentissements, sera interdit sur tout le linéaire. Seule exception : celui au niveau de la station essence pour que les poids-lourds puissent y accéder. Ailleurs, les automobilistes pourront rejoindre les voies à gauche en faisant demi-tour aux giratoires implantés à faible distance les uns des autres.

COUPE DE PRINCIPE



LAISSER PASSER

Côté bus, les points d'arrêt ne seront pas séparés de la chaussée. 7 lignes de bus desservent actuellement l'axe, ce qui équivaut à environ 130 passages par jour. « Le temps d'attente derrière un bus est de 1 à 2 mn sur les heures de pointe et de 0 à 1 mn en heure creuse » précise Vincent Goubeau, responsable du service Déplacements de Grand Châtelleraud.

INFOS EN +

Quelques places de stationnement réservées aux arrêts minute seront maintenues pour les livraisons, au droit des résidences et des commerces bordant l'avenue Pierre Abelin.



© L'œil mobile

COLONNE VERTÉBRALE VERTE

C'est une mue qui ne passera pas inaperçue. L'axe va faire l'objet d'une grande opération de végétalisation.

« Il s'agit de créer une véritable trame verte. Elle fera le lien entre la plaine d'Ozon et le cœur de ville », explique Christelle Revel, responsable du service Cadre de vie. Des noues, c'est-à-dire des plates-bandes concaves permettant à la végétation d'absorber les eaux de pluie, offriront une joyeuse déclinaison de vivaces ponctuées d'arbres. Elles assureront un intervalle verdoyant, ombragé, entre la chaussée et les voies de circulations douces. À l'approche du jardin public, leur cachet horticole sera renforcé.

Pour les générations futures

« Parmi les critères de sélection des essences, il y a leur capacité à résister au dérèglement climatique et à l'environnement urbain » précise Christelle Revel. Pour varier les plaisirs, assurer l'avenir en évitant la

propagation de maladies et de parasites, le choix s'est porté sur une palette variée : tilleul, chêne-liège, amélanchier, pin parasol, frêne... Les espèces plantées composeront des séquences différenciées au fil de l'axe.

Cultiver une autre perception

Des arbustes à floraison échelonnée prendront racine en lisière des espaces résidentiels. Des arbres persistants seront implantés aux 4 extrémités des giratoires, couvre-sols au pied. Le traitement paysager de l'artère créera un environnement moins routier et devrait faire évoluer le comportement des usagers, la rendant ainsi plus sûre et plus agréable.

LUMIÈRE !



L'actuel éclairage public, énergivore, sera remplacé par un éclairage à LED. Une modulation de puissance sera mise en place la nuit. Le chantier permettra également de déployer la vidéosurveillance et d'enterrer quelques réseaux électriques.

QUID DU CALENDRIER ?

■ **depuis début septembre** : réfection des réseaux d'eau par le concessionnaire Eaux de Vienne

■ **décembre** : suppression de 43 arbres (liquidambars)

■ **début 2022 pour 6 mois environ** : recomposition de l'axe en 4 phases, c'est-à-dire sur 4 tronçons successifs en commençant côté place Winston Churchill jusqu'au square Gambetta.

Durant le chantier, la circulation ne sera pas paralysée : seul le tronçon en cours sera concerné par la circulation alternée. Les commerces resteront accessibles.

Vélo festif sur la ligne verte

Dimanche 26 septembre, c'est la 3^e édition de *Vélo Swing et petits pois*. Une balade à vélo bucolique et gourmande, entre Châtellerault et Savigny-sous-Faye.

Dans une ambiance conviviale au charme vintage, Vélo Swing... invite à pédaler en toute sécurité le long de la ligne verte, auparavant chemin de fer jusqu'en 1966. **Dimanche 26 septembre de 10h à 18h**, 6 « villages-gares » disséminés sur le parcours vont fêter le passage des visiteurs : Châtellerault, Thuré-Besse, Scorbé-Clairvaux, Saint-Genest-d'Ambière, Lençloître et Savigny-sous-Faye. Selon chaque site, concerts, animations, produits du terroir, fête foraine, restauration invitent à des haltes réjouissantes. Seuls, en famille ou entre amis, les plus mordus dévoreront les 20 km, mais il est possible de rejoindre le parcours où l'on souhaite.

L'occasion de découvrir le Plan vélo

Le parcours débute à la Manu de Châtellerault, le long du nouveau cheminement en bord de Vienne. Avant les premiers coups de pédales, on profitera de la gaïté de l'Improbable fanfare en dégustant une crêpe et d'une visite du Grand Atelier, ouvert à tous. Également, à partir d'une carte du territoire géante, chacun pourra partager ses idées sur le Plan vélo de la Ville, en cours d'élaboration. Enfin pour être dans le ton, ne pas hésiter à enfiler une tenue vintage ou à agrémenter un tee-shirt de jolis petits pois.



Programme complet sur veloswing.grand-chatellerault.fr



Sportez-vous BIEN !



Loisirs passifs, déplacements motorisés, activités statiques... en France, la sédentarité progresse : près d'1 Français sur 2 déclare ainsi ne « jamais pratiquer » d'activité sportive. Si le sport se démocratise, l'activité physique au sens large, elle, recule. Complémentaire de l'offre sportive des associations, la Ville propose le dispositif Sportez-vous bien. Il s'agit d'ateliers variés et adaptés en faveur des adultes éloignés du sport. Bilan de forme et étirements, renforcement musculaire et respiration, tout s'effectue en douceur sous l'œil bienveillant d'encadrants qualifiés. De quoi aller vers une pratique durable, pourquoi pas en club.

Que du bon pour la santé (physique) et pour le bien-être (psychologique) ! Les séances se déroulent les lundis de 9h30 à 11h30, du 20 septembre au 30 mai. Ces séances s'adressent prioritairement aux personnes qui ont déjà participé à *Je sport de chez moi*, dispositif de sport-santé qui existe depuis 2014 à Châtellerault. Il fait l'objet d'un partenariat avec le comité départemental de sport adapté et la mutualité française.

Les inscriptions se déroulent les lundis 20 et 27 septembre.
Contact : 05 49 23 70 44 ou animation.sportive@ville-chatellerault.fr

Entraînant entraîneur

Pilier de la vie sportive locale, Gérard Multeau est entraîneur au Club Pugilistique Châtelleraudais (CPC) depuis plus de 50 ans et en porte haut les valeurs. Après avoir entraîné les plus grands, cette figure tutélaire du CPC continue de prodiguer ses conseils aux jeunes boxeurs de la ville et monte même encore parfois sur les rings de la salle Omnisports pour partager son art.

Comment vous est venue cette passion de la boxe ?

Dans ma jeunesse, mon modèle était Marcel Cerdan. C'est lui qui m'a donné envie de boxer. Je l'ai fait jusqu'en 1955 au club de Châtelleraud, la ville où je suis né. Puis je suis parti en Algérie. Un jour de 1964, le club m'a demandé un coup de main pour remplacer un entraîneur qui était malade. Je l'ai fait pour rendre service et finalement j'y suis resté.

Cela fait donc 57 ans que vous êtes entraîneur bénévole !

Quels sont vos plus beaux souvenirs ?

J'ai eu la chance d'entraîner plusieurs boxeurs qui ont été au plus haut niveau. Notamment Abdel Kerzazi, un amateur de chez nous qui a été champion de France en 1976, Mahyar Monshipour, Alban Mothie ou encore Daniel Sassou Kodjo, passé « pro » avec moi et champion d'Afrique en 2008. Quand celui qu'on entraîne remporte un championnat national ou international et qu'on est à côté de lui quand résonne la Marseillaise, ça marque ! J'ai aussi entraîné l'ancien « pro » Samuel Lostis, aujourd'hui président du CPC.

Comment concevez-vous votre rôle d'entraîneur ?

Il n'y a pas que l'aspect sportif, il y a aussi les valeurs. Il est important d'apprendre la politesse et le respect aux jeunes du club : je leur demande de me vouvoyer et de m'appeler « monsieur ». Et puis être entraîneur, c'est parfois aussi être médiateur. Il est déjà arrivé que la police m'appelle pour de la médiation car je connais bien ces jeunes. S'il y a un problème, ceux du club savent très bien que je suis là pour eux... Et que ça fait un bon moment que je suis là pour eux !



Figure tutélaire du CPC

86 ans

A entraîné des champions

Donne le goût de l'effort

INFOS EN +

16 agents de la direction des Sports de la collectivité ont eu une belle initiative. Lors des confinements, plusieurs équipements étant inaccessibles au public, ils en ont profité pour les rénover après s'être formés auprès des services techniques. Ils ont repeint entièrement la salle de boxe où s'entraîne le CPC, donné un bon coup de neuf au hall d'entrée et à la salle de gym de la salle Omnisports. Encore, ils ont restauré les poteaux et les chaises d'arbitres des cours de tennis de la Montée-Rouge et de la Nautique.

« Une saison **hybride** »

Une programmation pour rêver, prendre de la hauteur, réfléchir ou tout simplement se divertir. Coup de projecteur sur les premiers temps forts de la saison des 3T.



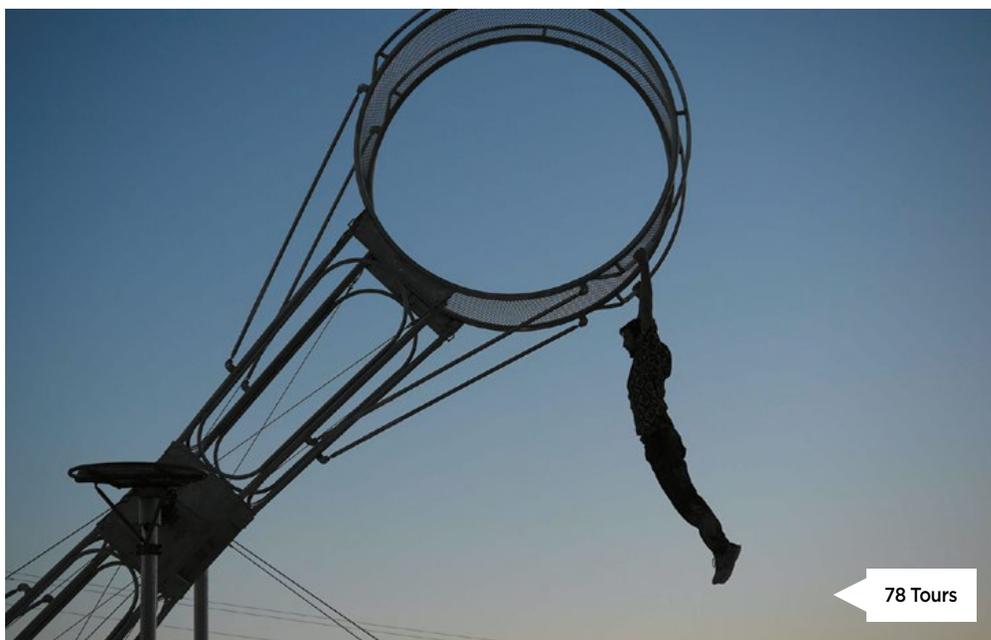
© Michael Groslier



© Université de Lille



© Cyril Vega



© Charlotte Parmentier

« La programmation cette année est composée de 50% de spectacles qu'on aurait dû accueillir en 2020-2021 et de 50% de nouveaux projets d'artistes. C'est une saison hybride » explique Catherine Dété, directrice des 3T. Premier temps fort **samedi 2 octobre et dimanche 3 octobre avec le week-end d'ouverture de la saison**. Différentes propositions gratuites, en extérieur, « pour aller vers le public » comme 2 parcours déambulatoires sur le site de la Manu pour découvrir le vertigineux **78 tours** du collectif La Meute, avec ses acrobates à 10 m de hauteur dans une roue de la mort. Direction aussi le centre-ville pour un temps

familial avec la Cie Scopitone qui revisite différents contes par le théâtre d'objets.

Dépasser les obstacles

« Le festival de cirque **Les Insoucians, du 2 au 5 décembre**, est un autre point d'orgue de la saison ». Au complexe culturel de L'Angelarde, samedi 4 décembre, *Barrières*, de la Cie Bestia, est une invitation de haute voltige à dépasser les obstacles, petits ou grands, que l'on trouve sur sa route. Et en seconde partie de soirée, Arnaud Van Lancker Quartet va offrir un moment festif et jubilatoire pour faire souffler jusqu'au

bout de la nuit un air de bal et d'humanité.

« Cette année, nous renouons aussi avec la tradition **du spectacle du début de soirée du 31 décembre**. » Ce sera au Nouveau Théâtre à 19h, avec Les Frères Jacquard et leur exploration des tubes des années 1960 et 1970 de façon détournée. De l'humour au 4^e degré !

Et pour les amateurs de musiques actuelles, **Flavia Coelho**, qui devait clôturer la saison dernière, sera sur scène **jeudi 21 octobre**. Un concert programmé en partenariat avec le festival Jazzellerault.

INFOS TRAVAUX



■ Avenue Pierre Abelin

Le syndicat Eaux de Vienne - Siveer réalise en septembre - octobre des travaux côté est de l'avenue Pierre Abelin. D'une part en septembre le renouvellement des conduites d'eau potable entre la rue Mozart et le n° 43. D'autre part en octobre le changement des conduites d'eaux usées entre n° 43 et le boulevard Aristide Briand. Ces travaux n'impacteront pas la circulation en septembre.



DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) réalise un diagnostic archéologique sur le quai Alsace-Lorraine à partir du mercredi 15 septembre. Les fouilles sont localisées sur une partie du quai pavé, en bas de la rue de Verdun et sur toute la zone du pré de l'Assesseur. Durant le chantier, la circulation sera maintenue.



PERMANENCES RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIERS SUD

Les quartiers du Lac et des Renardières bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Dans le cadre de cette opération de rénovation urbaine, des permanences de la maison du projet sont destinées à **informer habitants et usagers**. Elles se déroulent au Lac, à l'espace enfance et famille de la MJC Horizons Sud, les **jeudis 16 et 30 septembre de 14h à 17h**.

CONSEIL CITOYEN



Lac-Renardières : mercredi 22 septembre à 17h à la salle polyvalente des Renardières.

RENDEZ-VOUS ARAMBOUROU

Atelier collaboratif pour tenter d'identifier des clichés et plaques de verre du fonds Arambourou.

Jeudi 23 septembre de 14h30 à 16h

Centre des archives de Grand Châtellerauld
48 rue Arsène et Jean Lambert
05 49 23 65 10



BROYAGE DES VÉGÉTAUX

À la déchèterie de la Massonne
mercredi 22 septembre de 9h à 12h

Réservation obligatoire au **0800 835 821**
(appel gratuit depuis un poste fixe)
ou sur **par-ici-les-bons-gestes.fr**

Broyez et repartez
avec votre broyat.



VENTE DE COMPOSTEURS

Mercredi 11 octobre de 9h30 à 13h30 aux Services Techniques, 208 rue d'Antran

Réservation obligatoire au **0800 835 821**
(appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur
par-ici-les-bons-gestes.fr

Un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait.



- 15 € pour le composteur en version plastique
- 20 € pour la version bois

DON DU SANG

Donner son sang peut sauver deux vies.

Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

Rendez-vous :
jeudi 30 septembre de 15h à 19h



VOLONTARISME POLITIQUE

La Majorité municipale, rassemblée autour de son maire Jean-Pierre Abelin, a souhaité dresser un 1^{er} bilan des actions entreprises depuis les élections de mars 2020.

On le sait, ces 1^{ers} mois de mandat se sont déroulés dans des circonstances difficiles, en raison de la Covid-19 ainsi que de ses conséquences économiques et sociales. Certes, il ne s'agit pas de faire « d'autoglorification », mais dans ces conditions nous pouvons être fiers du chemin parcouru.

Ce supplément propose un bilan de ces 18 mois en 30 actions. Il porte sur tous les thèmes : éducation, voirie, équipements publics, santé, commerces... Il ne s'agissait pas d'être exhaustif, mais de présenter quelques actions emblématiques. Notre leitmotiv de campagne « l'efficacité avec vous » traduisait un volontarisme politique que la Covid a, à peine, freiné.

À propos, rappelons que l'un des conseillers municipaux d'opposition indiquait froidement, dans ces colonnes, concernant la Covid : « Alors que nous sommes confrontés au variant Delta, nous venons de franchir le cap des 50 millions de vaccinés. Nous regrettons le manque de volontarisme de la Ville sur le sujet ».

Ce conseiller semble avoir la mémoire un peu courte. En effet, en partenariat étroit avec l'Agglomération et les autres partenaires publics et privés en matière de santé, la Ville a pris une large part à la lutte contre la maladie et ses effets socio-économiques, en 2020 et 2021. L'on peut citer notamment :

- l'achat et la distribution de masques aux Châtelleraudais au printemps 2020, quand ces masques faisaient encore cruellement défaut,
- la prise en charge des besoins des personnes les plus démunies, lors du 1^{er} confinement en particulier,
- le maintien des services publics (notamment la mairie elle-même), voire le développement de services nouveaux (tels le « drive fermier »),
- la mise à disposition de la salle du Verger pour les tests Covid réalisés par le laboratoire Bio86,
- les mesures prises pour faciliter le rebond économique : campagne « Achetez.a », exonérations de redevances...

Par ailleurs depuis le début de l'épidémie, notre collectif et ses agents ont dû s'adapter constamment à l'évolution de la situation sanitaire et aux réglementations successives qui en ont découlé (ex : protocoles Covid, arrêtés préfectoraux...).

Plus récemment entre juin et août 2021, la Ville a créé un centre de vaccination. Au total, ce vaccinodrome a permis 11 826 injections ; soit de l'ordre de 5 500 personnes vaccinées. Et la Ville de Châtelleraudault a assumé presque intégralement la charge de ce vaccinodrome (106 000 € en coût direct et indirect). Alors que la stratégie vaccinale relève théoriquement des services de l'État, l'ARS n'a participé au vaccinodrome qu'à hauteur d'environ 7 800 €.

Vous avez dit « manque de volontarisme de la Ville » ? ...

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

LES DÉCHETS, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE ET FINANCIER

Discuter du rapport 2020 de la gestion des déchets en conseil communautaire est certes intéressant mais débattre des actions pour les années suivantes l'est encore plus... Or, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers 2022-2028 (diagnostic, gouvernance, moyens humains et plan d'actions) n'a pas été présenté en conseil d'agglomération. C'est pourtant un sujet majeur pour les usagers !

S'agissant de la lutte contre le plastique, notre proposition d'abandonner les composteurs plastiques au profit de ceux en bois semble avoir été entendue... Une petite victoire encourageante mais restons modestes tant il y a à faire dans le domaine du plastique.

Diminuer notre production d'ordures ménagères est une obligation écologique ET financière car les taxes à payer vont beaucoup augmenter. Le principe « pollueur-payeur » via une tarification incitative est à l'étude : plus l'utilisateur sera vertueux sur le volume/poids de ses déchets, moins il sera facturé.

Nous suivrons ce dossier de près !

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,
élus liste « Ma Ville, Solidaire et Écologique »
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

LE POUVOIR, C'EST VOUS

Cette année commence la campagne pour les élections législatives et présidentielle. Il y aura bien évidemment plusieurs candidats d'horizons politiques divers avec des idées et des projets différents. C'est à vous, maintenant, de prendre le pouvoir. En vous intéressant et en allant voter pour les candidats dont les idées vous parlent le plus, vous pourrez de manière concrète faire changer le paysage politique actuel, le façonner pour qu'il corresponde le plus possible à vos idées. Le vote n'est pas qu'un droit ou un devoir citoyen, c'est aussi une empreinte du peuple sur le gouvernement, ne l'oubliez pas.

rn_chatelleraudault@gmx.fr
Groupe Rassemblement National,
M. Latus, et J. P. De Michiel

PASS SANITAIRE

Le pass sanitaire marquera la vie de millions de Français-es. Il devient obligatoire pour les châtelleraudais-es sur les lieux de loisirs, de culture, piscines, stades, gymnases... rassemblant plus de 50 personnes.

Une mise en pratique à géométrie variable, les Châtelleraudais-es pourront se rendre sans pass sanitaire dans les centres commerciaux et les grands magasins mais pas sur les lieux de loisirs ou culture, dans les bars et restaurants...

Tout indique que nous avons pour au moins des mois à vivre avec le virus, on ne peut rentrer dans la société du contrôle généralisé que le gouvernement veut nous imposer.

Nous avons besoin d'une politique sociale et de santé juste et démocratique.

P. Bazin et P. Baraudon,
élus UPVH

BRAVO AUX CENTAINES DE BÉNÉVOLES DE NOTRE VILLE

Début septembre, vous étiez nombreux à la Fête du sport signe de reprise des clubs sportifs.

Je souhaitais ici remercier l'ensemble des bénévoles qui, au quotidien, agissent pour animer notre territoire. Votre engagement permet aux 500 associations de notre ville de proposer de nombreuses activités. En cette période de rentrée pour ceux qui le peuvent je vous invite à les rejoindre. Qu'elles soient sportives, sociales, culturelles, économique vous y trouverez un accueil bienveillant.

David SIMON - Conseiller Municipal de Châtelleraudault -
Conseiller Communautaire de Grand Châtelleraudault -
Contact : davidsimon.chatelleraudault@mail.com

Coeur de Ville
CHÂTELLERAULT

SAMEDI
25/09
10^H - 18^H

**Chatellerault
ça bouge!**
Fédération des Acteurs Économiques

PRÉSENTATION DES
COLLECTIONS Automne-Hiver
Animations & Dégustations

Organisé par la Fédération des Acteurs Économiques
47 place Duplex - 86100 CHÂTELLERAULT - 05 49 02 08 61

CCI VIENNE | Chatellerault | GRAND CHÂTELLERAULT | LOUVE & PAYSAN

Jeu concours

du mercredi 15 septembre
au vendredi 15 octobre

2 000 € de bons d'achat à gagner ⁽¹⁾
à valoir auprès des commerçants adhérents de la FAE.

Pour participer, retrouvez votre bulletin de participation chez vos commerçants de Châtellerault participant à l'opération

Président de la Fédération des Acteurs Économiques de Châtellerault, **Eric Boutron** et son équipe se mobilisent pour soutenir l'économie locale.

1. 20 gagnants d'un chèque de 100 € (chèques cadeaux Chatel plaisir).
2. Les commerçants doivent remettre les bulletins de participation à l'agence d'Eric Boutron avant le 21 octobre 2021. Tirage au sort le 22 octobre 2021. Les gagnants seront invités à venir retirer leur chèque cadeau à l'agence Gan Châtellerault au 111 Bvd. Blossac - 86100 Châtellerault.

Des nouveaux services à portée de main !

Simplifiez-vous la vie !

HABITAT LA VIENNE
L'habitat en toute sérénité

www.habitatdelavienne.fr
applications mobiles

Création : maple.fr - photos : Adobe stock

CRÉDIT CONSO⁽¹⁾

RENDRE TOUS VOS VOYAGES RÉALISABLES



- ✓ **SOUPLESSE** : Pause et variation de vos mensualités ⁽²⁾
- ✓ **RAPIDITÉ** : Financement disponible sous 8 jours ⁽²⁾
- ✓ **SÉRÉNITÉ** : Couverture en cas d'imprévus, jusqu'à 90 ans ⁽³⁾



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**BIEN
VOUS CONNAITRE,
C'EST BIEN
VOUS CONSEILLER.**

Votre crédit disponible par téléphone, email ou via l'appli Ma Banque

(1) Offre valable à partir du 01/09/2021, réservée aux clients particuliers, pour toute demande de crédit à la consommation (hors prêts regroupés et in fine), sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier de prêt à la consommation par votre Caisse régionale, prêteur. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et hors prêts regroupés. Offre non cumulable avec une autre offre « prêt à consommer » du Crédit Agricole. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires prévus par la loi. Si vous souscrivez l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA et distribués par votre Caisse Régionale. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller.

(2) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre demande par votre Caisse Régionale, Prêteur. La modulation des mensualités, la pause d'une mensualité ou le paiement d'une double mensualité sont possibles sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. L'exercice de ces options entraîne une modification de la durée de remboursement du prêt et de son coût total. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre demande par votre Caisse Régionale, La suspension, la réduction ou la modulation des mensualités sont possibles sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. L'exercice de ces options entraîne une modification de la durée de remboursement du prêt et de son coût total. Pour plus d'informations, consultez votre conseiller.

(3) Assurance décès jusqu'à 90 ans. Soumis à formalités médicales (questionnaire de santé).

Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Ed 09/2021 - Document non contractuel

Tous vos avantages clients fidèles et sociétaires sur **CA** Avantages

L'accès au programme de fidélité CA Avantages est soumis à conditions et réservé aux clients majeurs particuliers, n'agissant pas pour les besoins de leur activité professionnelle. Il est ouvert dès 2 ans d'ancienneté selon des critères de détention de produits et de services au Crédit Agricole Touraine Poitou, et ce, pour une durée limitée à 2 ans pour tout client non sociétaire. Les conditions d'accès au programme, comme les avantages dédiés, sont susceptibles d'évolution. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

